

Réf: Dossier N° 038686

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « EROBAK AFRICA »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO N'DOTRE, Lot 2112, Ilot  
102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EROBAK AFRICA »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER, CONSTRUCTION  
GENERALE, VENTE DE TERRAIN, GERANCE IMMOBILIERE,  
DIVERSES PRESTATIONS DE  
SERVICES Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO N'DOTRE, Lot 2112, Ilot  
102

Dirigeant(s) : M KABORE ZACHARIA (GÉRANT), Mme LAGO ELOISE WLADE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04065 du 17/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26178/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

